HOLIHAN, ROBT.—Taxe de 1881, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Willow, Claiborne et Joséphine, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 308; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 130 pieds de profondeur.

CLEMENT, DENIS—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, White and Joséphine, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 298, le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

COFFEY, Vve BERNARD B.—Taxe de 1881, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Annonciation, Sixième et Chippewa, désigné comme lot D de l'îlet No. 81; le dit lot D mesure 31 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

CONRAD, C. M.—Taxe de 1881, montant à $9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Annonciation, Laurel et Première, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 95, les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent chacun 26 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 125 pieds.

CONNORS, JOHN—Taxe de 1881, montant à 45c
Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène, désignés comme l'îlet No. 447.

GARIE, HERITIERS JOHN—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 49; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Rousseau sur 118 pieds de profondeur.

COATES, MME A. S.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Quatrième et Troisième, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. [illegible]; le dit lot No. 7 mesure 28 pieds de face à la rue St. Thomas sur 118 pieds de profondeur.

CURTIS, ASA—Taxe de 1881, montant à $12 90
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Magasin, Camp et Huitième, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No. 154, les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 50 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 127 pieds.

CAIN, L. B.—Taxe de 1881, montant à $90 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, St. Andrew, Joséphine et Prytania, désignés comme lots Nos. 30 et 35 de l'îlet No. 304, les dits lots Nos. 30 et 35 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 30 forme l'encoignure des rues Coliseum et St. Andrew.

CAMPBELL, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à 90c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Thalie et Melpomène, désignée comme une portion de l'îlet No. 447.

CONWAY, PETER—Taxe de 1881, montant à 60c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues White, Dupré, Thalie et Erato, désignée comme une portion de l'îlet No. 495.

CLARKE, MME ELLEN B.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis et Septième, désignée comme une portion de lot No. 12 de l'îlet No. 277, la dite portion du lot No. 12 mesure 50 pieds de face à la rue Sixième sur 100 pieds de profondeur.

CHRISTIANSON, HY.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Quatrième, Magnolia et Washington, désignés comme lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 de l'îlet No. 382; les dits lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 mesurent 151 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 121 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Clara et Quatrième.

CHRISTIANSON, HANS—Taxe de 1881, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Willow, Clara et Troisième, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 388; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent, chaque, 33 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Quatrième et Willow.

CHURCHILL, SUC. CHAS. H.—Taxe de 1881, montant à $10 80
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. André, Joséphine et St. Charles, désignée comme une portion des lots Nos. 18 et 19 de l'îlet No. 287; la dite portion des lots Nos. 18 et 19 mesure 14 pieds de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur et la dite portion forme l'encoignure des rues Carondelet et St. André.

CONNELLY, THOS. M.—Taxe de 1881, montant à $14 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. André, Ste. Marie et St. Charles, désigné comme lot No. 44 de l'îlet No. 238; le dit lot No. 44 mesure 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 93 pieds.

CAIZZA, DOM.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Harmonie, Baronne et Pleasant, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 256; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 54 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Carondelet et Harmonie.

DOWTY, SUC. SAMUEL—Taxe de 1881, montant à $15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Soraparu, Rousseau, St. Thomas et Philip, désignés comme lots Nos. 116, 117 et 120 de l'îlet No. [illegible]; le dit lot No. 116 mesure 29 pieds de face à la rue Soraparu sur une profondeur de 159 pieds; les dits lots Nos. 120 et 117 mesurent 60 pieds de face à la rue Soraparu sur une profondeur de 159 pieds.

DOWLING, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, White, Melpomène et Terpsichore, désigné comme l'îlet No. 460.

DURAN, MME ALICE—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St. David et Liberté désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 316, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Premier sur 100 pieds de profondeur.

DUMAS, E. P.—Taxe de 1881, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Willow, Philip et Clara, désignés comme lots Nos. 8 et 10 de l'îlet No. 391, les dits lots Nos. 8 et 10 mesurent 58 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 96 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Première et Willow.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $9 60
Un lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, St. André et Ste. Marie, désignés comme lot No. 8 et la moitié du lot No. 9 de l'îlet No. 68, le dit lot No. 8 et la moitié du dit lot No. 9 mesurent 45 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 110 pieds.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $10 20
Un lot et une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Constance, Magasin et Harmonie; désignés comme lot No. 25 et la moitié du lot 24 de l'îlet No. 129, le dit lot No. 25 et la moitié du lot No. 24 mesurent 186 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 190 pieds.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Chestnut, Coliseum et Septième, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 187; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Baronne, Dryades et Troisième, désigné comme le lot No. 2 de l'îlet No. 251; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 108 pieds.

DANS, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à $4 20
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Chippewa, Annonciation et Harmony, désignée comme une portion du lot No. 2 de l'îlet No. 65, la dite portion du lot No. 2 mesure 33 pieds de face à la rue Chippewa sur 115 pieds de profondeur.

DONALD, MME SAMUEL—Taxe de 1881, montant à $66 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Première et Philip, désignée comme une portion du lot No. 1 de l'îlet No. 99; la dite portion du lot No. 1 mesure 64 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 130 pieds.

DOYLE, WM.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Laurel, Constance et Troisième, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 110; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 53 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

DORE, MME JOHANNA—Taxe de 1881, montant à $9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Seconde, Water et Troisième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 7; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 81 pieds de face à la rue Levée sur 75 pieds de profondeur. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Levée et Seconde.

DAVIS, HENRY—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Dryades, St. Denis et Troisième, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 274, le dit lot No. 19 mesure 28 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

DAVIS, MME RACHEL—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis et Washington, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 276, le dit lot No. 20 mesure 50 pieds de face à la rue Sixième sur 208 pieds de profondeur.

DESPEAUX, MME CLARA—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Howard, Liberté et Jackson, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 325, le dit lot No. 12 mesure 27 pieds de face à la rue Joséphine sur 100 pieds de profondeur.

DUGGAN, THOMAS—Taxe de 1881, montant à $108 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Prytania, Coliseum et Philip, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 201, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 168 pieds de face à la rue Première sur 231 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et Prytania.

DIAMOND, JOHN—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Genery, St. Charles, Prytania et Sixième, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 218; le dit lot No. 8 mesure 33 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds.

FITZPATRICK, WM. No. 1—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Clara, Willow et Philip, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 391; le dit lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 91 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, St. David, Pleasant et Liberté, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 309; le dit lot No. 3 mesure 25 pieds de face à la rue Harmonie sur 101 pieds de profondeur.

FOUCHER, FRANCIS E.—Taxe de 1881, montant à $30 00
Deux certains lots et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, St. André, Dryades et Joséphine, désignés comme lots Nos. 16, 17 et une moitié du lot No. 15 de l'îlet No. 268; les dits lots Nos. 16, 17 et la moitié du lot No. 15 mesurent 44 pieds de face à la rue Joséphine sur 185 pieds de profondeur, le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Joséphine et Baronne.

FERNOW, CHS.—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, St. David, Pleasant et Liberté, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 309; le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue Harmonie, sur une profondeur de 163 pieds. Le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues Harmonie et St. David.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 30c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 443 borné par les rues Galvez, Johnson, Jackson et Première, désignés comme douze lots; les dits douze lots mesurent 183 pieds de face sur une profondeur de 239 par 299 pieds.

FULTON, JOHN E.—Taxe de 1881, montant à 9c
Un certain îlet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Melpomène et Thalie, désigné comme l'îlet triangulaire No. 402.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 75c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Dupré, Erato et Clio, désigné comme l'îlet No. 502; le dit îlet No. 502 mesure 319 pieds de face sur une profondeur de 290 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Dupré, Calliope et Clio, désigné comme l'îlet No. 503; le dit îlet No. 503 mesure 267 pieds de face sur une profondeur de 290 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 60c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 434 borné par les rues Prieur, Johnson, Jackson et Première.

FRERET, MME FANNY—Taxe de 1881, montant à $43 60
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Deuxième, Carondelet et Première, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 de l'îlet No. 245; les dits lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 mesurent 253 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Baronne et Deuxième.

FINNERTY, MARY—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St. Denis, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 273; le dit lot No. 22 mesure 25 pieds de face à la rue Deuxième sur 110 pieds de profondeur.

FURLONG, JAMES—Taxe de 1881, montant à $9 60
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Philip, Constance et Premier, désignée comme une portion du lot No. 12 de l'îlet No. 110, la dite portion de lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 150 pieds.

FASTER, MLLE SUSAN—Taxe de 1881, montant à $18 00
Un certain lot de terre et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Constance, Magasin et Harmonie, désignés comme les lots No. 23 et un demi de lot No. 24 de l'îlet No. 129; les dits lots No. 23 et un demi de le lot No. 24 mesure 36 pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de 120 pieds.

FALLON, JAMES, No. 1—Taxe de 1881, montant à $1 80
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Dryades et St. Denis, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4 et 5 de l'îlet No. 278; les dits lots Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent 100 pieds de face à la rue Septième sur 160 pieds de profondeur.

FRERET, MME FANNY—Taxe de 1881, montant à $60 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Seconde, Carondelet et Première, désignés comme lots Nos. 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de l'îlet No. 245; les dits lots Nos. 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 143 pieds, le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Seconde et Carondelet.

FINNERTY, MLLES M. E. ET J.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Baronne, Dryades et Troisième, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 250, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 108 pieds.

FINNERTY, MARY E.—Taxe de 1881, montant à $6 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Troisième, Dryades et St. Denis, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 274; le dit lot No. 5 mesure 25 pieds de face à la rue Seconde sur 110 pieds de profondeur.

FOLGER, N. C.—Taxe de 1881, montant à $72 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Harmonie, Prytania et Plaisance désigné comme le lot X de l'îlet No. 222, le dit lot X mesure 120 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 276 pieds; le dit lot X forme l'encoignure des rues St. Charles et Harmonie.

FORCHEIMER, SIMON—Taxe de 1881, montant à $45 60
Une portion de six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Philip, Constance et Première, désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de l'îlet No. 132 la dite portion des lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 mesure 48 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 127 pieds.

FORCHEIMER, SIMON—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Philip, Constance et Première désigné comme lot H de l'îlet No. 133, le dit lot H mesure 30 pieds de face à la rue Philip sur 127 pieds de profondeur.

FROMHERZ, JAS.—Taxe de 1881, montant à $16 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Sixième, St. Thomas et Washington, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 58, le dit lot No. 12 mesure 50 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 118 pieds.

FROMHERZ, JNO.—Taxe de 1881, montant à $9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Sixième, St. Thomas et Washington, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 58, le dit No. 4 mesure 50 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur.

FISHER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Annonciation, Laurel et Huitième désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 91, le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Neuvième sur 126 pieds de profondeur.

FRYE, GERARD, W.—Taxe de 1881, montant à $12 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Rousseau, Deuxième et Première, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 28; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Levée sur 149 pieds de profondeur.

FLOOD, EDMOND—Taxe de 1881, montant à $19 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St. Philip, St. Thomas et Soraparu désignés comme lots Nos. 72 et 74 de l'îlet No. 43; les dits lots Nos. 72 et 74 mesurent 60 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 157 pieds; le dit lot No. 72 forme l'encoignure des Rousseau et Philip.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Huitième, Chippewa et Neuvième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 55, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 50 pieds de face à la rue St. Thomas sur 60 pieds de profondeur, le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Huitième.

FOLEY, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Quatrième, Liberté et Troisième, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'îlet No. 331; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 62 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 99 pieds. Le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Howard et Quatrième.

FIELD, F. P.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Howard, Première et Washington, désigné comme lot No. 37 de l'îlet No. 346, le dit lot No. 37 mesure 112 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 360 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dorgenois, Broad, Melpomène et Thalie, désigné comme îlet No. 482.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 60c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues White, Dupré, Erato et Thalie, désignée comme la moitié de l'îlet No. 496.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Dupré, Erato et Thalie, désigné comme îlet No 501.

GERARD, W. T.—Taxe de 1881, montant à $10 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Felicité, Camp, Magasin et Ste Marie, désignée comme une moitié du lot No. 15 de l'îlet No. 160; la dite moitié du lot No. 15 mesure 17 pieds de face à la rue Felicité sur [illegible] pieds de profondeur.

GLUCK, JNO.—Taxe de 1881, montant à $18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Philippe, St. Denis et Première, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 271, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Dryades sur 90 pieds de profondeur. Le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Dryades et Philipe.

GLUCK, JNO.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Quatrième, St. Thomas et Troisième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. [illegible]; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 64 pieds de face à la rue [illegible] sur [illegible] pieds de profondeur.

GERDING, C. H.—Taxe de 1881, montant à $1 35
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, Liberté et Joséphine, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 320, le dit lot No. 3 mesure 21 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 110 pieds.

GRINAHERT, MME CHRIS.—Taxe de 1881, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Huitième, Annonciation et Neuvième désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 91, le dit lot No. 4 mesure 28 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds.

GORMAN, THOMAS—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste. Marie, Rousseau, Religieuse et St. André, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 37; le dit lot No. 1 mesure 29 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 55 pieds.

GORMAN, Vve THOMAS—Taxe de 1881, montant à $8 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste. Marie, Rousseau, Religieuse et St. André, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 37, le dit lot No. 2 mesure 34 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 55 pieds. Le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues Ste. Marie et Rousseau.

GORDON, CLARA A.—Taxe de 1881, montant à $30 00
Un certain lot de terre et une portion d'un autre certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Prytania, St. Charles et Huitième, désignés comme lot No. 25 et la moitié du lot No. 24 de l'îlet No. 220, le dit lot No. 25 et la moitié du lot No. 24 mesurent 35 pieds de face à la rue Septième sur 127 pieds de profondeur.

GILLESPIE, ASA—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Huitième, Dryades, St. Denis et Pleasant, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 279, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 184 pieds.

GRUDER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurent, Philippe, Dryades et Jackson, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 269, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Laurent sur 121 pieds de profondeur.

GOVILLE, ALCIDE—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Second, Liberté et St. David, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 315, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 115 pieds.

GALLIBER, ANTON—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Soraparu et Première, désigné comme lot No. 209 de l'îlet No. 7[illegible], le dit lot No. 209 mesure 27 pieds de face à la rue Annonciation sur 100 pieds de profondeur.

HILLMAN, GEO.—Taxe de 1881, montant à 54c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Tonti, Rocheblave, Deuxième et Première, désigné comme lot No. 467, le dit lot No. 467 mesure 283 pieds de face sur 200 pieds de profondeur.

HERWIG, P. F.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. André, Franklin, Liberté et Felicité désigné comme lot No. 31 de l'îlet No. 322, le dit lot No. 31 mesure 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 118 pieds.

HOWELL, RUFUS K.—Taxe de 1881, montant à $72 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Deuxième, Prytania et Première, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No. 200, les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent, chaque, 25 pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 125 pieds.

HAMILTON, P. J.—Taxe de 1881, montant à $78 00
Trois certains lots de terre et une portion d'un autre certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philippe, Prytania et Première désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 et une portion du lot No. 7 de l'îlet No. 201, les dits lots Nos. 4, 5 et 6 et la portion du lot No. 7 mesurent 106 pieds de face à la rue Première sur 183 pieds de profondeur.

HAWER, FRANK—Taxe de 1881, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Septième, Sixième et Water, désigné comme lot C de l'îlet No. 11; le dit lot C mesure 36 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 88 pieds. Le dit lot C forme l'encoignure des rues Levée et Septième.

HERWIG, PHILIP F.—Taxe de 1881, montant à $15 60
Un certain lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Harmonie, Levée et Pleasant, désignés comme lot No. 16 et une moitié du lot No. 15 de l'îlet No. —; le dit lot No. 16 et la moitié du lot No. 15 mesurent 45 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 89 pieds; le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Harmonie.

HAMILTON, Vve CHAS.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Une certaine étendue de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une étendue commençant à 40 arpents du fleuve et bornée de chaque côté par lignes contiguës de l'ancienne habitation Lavaudais, prolongées jusqu'à leur jonction sur un point, contenant tout par estimation 177 2 3 arpents.

HART, JUDAH—Taxe de 1881, montant à $30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Camp, Philippe et Première, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 147, les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 52 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 121 pieds.

HAGAN, MLLE CLARA M.—Taxe de 1881, montant à $30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Washington, Coliseum et Quatrième désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 197, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 77 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 125 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Prytania et Washington.

HUTER, J. P.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, St. Thomas, Chippewa et Septième, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 57; le dit lot No. 16 mesure 38 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 127 pieds.

HERWIG, PHIL. F.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Annonciation, Laurel et Sixième, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 93, le dit lot No. 13 mesure 34 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 129 pieds.

HIGGINBOTHAM, SUC. H.—Taxe de 1881, montant à $21 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Baronne, Carondelet et Troisième, désignés comme les lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 244, les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 128 pieds.

[illegible]—Taxe de 1881, montant à $7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Constance, Laurel et Deuxième, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 111, le dit lot No. 12 mesure 42 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 120 pieds.

HOULIHAN, EDWARD—Taxe de 1881, montant à 90c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Felicité, Religieuse, Tchoupitoulas et Nuns, désignée comme une portion de l'îlet No. 36.

HEWER, FRANK—Taxe de 1881, montant à $66 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Sixième, Levée, St. Thomas et Washington, désigné comme lot X de l'îlet No. 31 le dit lot X mesure 88 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 160 pieds, le dit lot X forme l'encoignure des rues Sixième et Levée.

HUGHES, MME JOHN—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Troisième, Baronne et Quatrième désigné comme lot X de l'îlet No. 260, le dit lot X mesure 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 130 pieds.

HOGAN, JOHN—Taxe de 1881, montant à $19 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Franklin, Liberté et St. André, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 321, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Joséphine et Liberté.

HENRY, DANIEL—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Freret, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 347, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 128 pieds.

HOFFMAN, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Magnolia, Clara et Joséphine, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 378, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 110 pieds.

ISAACSON, A. H.—Taxe de 1881, montant à $23 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Philip et Première, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 180, les dits lots No. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Camp sur 150 pieds de profondeur.

ISAAC, LOUISA—Taxe de 1881, montant à $15 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Felicité, Chestnut, Camp et Ste. Marie, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 174, le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Felicité sur 120 pieds de profondeur.

JOSEPH, I. H.—Taxe de 1881, montant à $30 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Ste. Marie, Prytania, Coliseum et St. André, désignée comme une portion du lot No. [illegible] de l'îlet No. [illegible], la dite portion du lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Ste. Marie sur [illegible] pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Ste. Marie et Prytania.

JACQUES, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Neuvième et Huitième désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 55, le dit lot No. [illegible] mesure 27 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 100 pieds.

JOHNSON, C.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Jackson et Philip, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. [illegible] le dit lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Willow sur 120 pieds de profondeur.

JACQUES, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $9 60
Une portion de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Neuvième et Huitième désignés comme une portion des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 55 la dite portion des lots Nos. 1 et 2 mesurent 51 pieds de face à la rue St. Thomas sur 81 pieds de profondeur. La dite portion du lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Neuvième.

JACQUES, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $7 50
Une portion de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Neuvième et Huitième, désignée comme portion en arrière des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 55, la dite portion en arrière des lots Nos. 1 et 2 mesure 30 pieds de face à la rue Neuvième sur 60 pieds de profondeur.

JAMES, WM.—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Willow et Clara, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 391, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

JACQUILLARD, ELIZABETH—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Ste. Marie et St. André, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 40, le dit lot No. [illegible] mesure 61 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 165 pieds.

KELLY, MME M. A.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Brainard, Baronne et St. André, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 266, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Joséphine sur 130 pieds de profondeur.

KENNION, CHAS. H.—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. David, Liberté, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 314, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue St. David sur 90 pieds de profondeur.

KUSTER, JNO.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Locust, Magnolia et Jackson, désignés comme lot No. 19 et le lot X de l'îlet No. 371 le dit lot No. 19 et le lot X mesurent, chacun, 26 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 115 pieds.

KILEY, WILLIAM—Taxe de 1881, montant à $9 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée, Jackson et Joséphine désignée comme une portion du lot No. 62 de l'îlet No. 30, la dite portion du lot No. 62 mesure 31 pieds de face à la rue Rousseau sur 160 pieds de profondeur.

KEILEY, WM.—Taxe de 1881, montant à $15 20
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée, Jackson et Joséphine, désignée comme l'arrière portion du lot No. 61 de l'îlet No. 30; la dite arrière portion du lot No. 61 mesure 64 pieds de face à la rue Joséphine sur 120 pieds de profondeur.

KELLY, MME M. A.—Taxe de 1881, montant à $24 30
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Brainard, Baronne et St. André, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 266; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 61 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 130 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Joséphine et Brainard.

KEOUGH, MME MARY—Taxe de 1881, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Felicité, St. Thomas, Chippewa et Ste. Marie, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 69, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Felicité sur 112 pieds de profondeur. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Felicité et St. Thomas.

KEEN, W. A.—Taxe de 1881, montant à $42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Toledano, Constance, Laurel et Pleasant, désigné comme lot F de l'îlet No. 125, le dit lot F mesure 26 pieds de face à la rue Toledano sur 57 pieds de profondeur.

LOHMAN, Vve JAS.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Première, St. Denis, St. Patrick et Philip, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 298, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur 86 pieds de profondeur.

LYNCH, MATTHEW—Taxe de 1881, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Quatrième et Troisième, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'îlet No. 113, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 31 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 134 pieds.

LABORDE, JNO.—Taxe de 1881, montant à $10 80
Deux certains lots de terre, et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Jackson, Chippewa et St. Thomas désignés comme lots Nos. 24 et [illegible] une portion du lot No. 25 de l'îlet No. 60, les dits lots Nos. 24 et 23 et la portion du lot No. 25 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de [illegible] pieds.

LABORDE, JNO.—Taxe de 1881, montant à $6 60
Une portion de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, St. Thomas, Soraparu et Chippewa, désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 42, la dite portion des lots Nos. 1, 2 et 3 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 76 pieds. La dite portion du lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et St. Thomas.

LINKE, HY.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 299, le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 142 pieds.

LEROY, GEORGE—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district, de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Thalie et Erato, désignée comme une portion de l'îlet No. 478, la dite portion du dit îlet No. 478 mesure 66 pieds de face sur une profondeur de 142 pieds.

LA NAT. BANK—Taxe de 1881, montant à $4 84
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Baronne, Dryades et Seconde, désignés comme lots Nos. 21 et 23 de l'îlet No. 262, les dits lots Nos. 21 et 23 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 126 pieds.

LOGAN, JAMES—Taxe de 1881, montant à $1 80
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Howard, Freret et Sixième désignés comme lots Nos. 18, 19, 20 et 21 de l'îlet No. 346, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 52 pieds de face à la rue Washington sur 125 pieds de profondeur, les lots Nos. 20 et 21 mesurent 50 pieds de face à la rue Washington sur 125 pieds de profondeur.

LIMPKE, HY.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Prieur, Roman et [illegible], désignés comme lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'îlet No. 423, les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 124 pieds. Le dit lot No. 10 mesure [illegible] pieds de face à la rue Prieur sur [illegible] pieds de profondeur. Le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Washington et Prieur.

MURPHY, MME THOMAS—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Soraparu et Première, désigné comme lot No. 69 de l'îlet No. 46, le dit lot No. 69 mesure 30 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds.

MILLAUDON, LAURENT—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste. Marie, Felicité, Chippewa et St. Thomas, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 69, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 114 pieds.

MANIEGKA, MME R. J.—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Annonciation, Laurel et Sixième désignés comme lot No. 3 et une portion du lot No. 4 de l'îlet No. 91, le dit lot No. 3 et la portion du lot No. 4 mesurent 46 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Washington et Annonciation.

MAHER, Vve EDW.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Liberté, Howard et Deuxième désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 323, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 100 pieds et forme l'encoignure des rues Première et Liberté.

MONNIER, JULES F.—Taxe de 1881, montant à $19 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième et St. Thomas, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 22, le dit quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, les No. 13 mesure 63 pieds de face à la rue Levée sur 91 pieds de profondeur. Le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Levée et Sixième.

MAGEE, SUC. JAS.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée, Quatrième et Troisième, désigné comme lot No. 29 de l'îlet No. 26, le dit lot No. 29 mesure 30 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 109 pieds.

MULLEN, HENRY J.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Washington, [illegible], St. Charles et Carondelet désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 229, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 110 pieds.

MURPHY, PATRICK—Taxe de 1881, montant à $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St. David et Liberté, désignés comme lots Nos. 22 et 23 de l'îlet No. 316; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 40 pieds de face à la rue Deuxième sur 100 pieds de profondeur; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Deuxième et St. David.

MOORE, MME ROSETTA—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Clara et Willow, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. [illegible], le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

MEYERS, SAM'L H.—Taxe de 1881, montant à 21c
Une certaine portion d'un îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Thalie, Rocheblave et Melpomène, désignée comme balance de l'îlet No. 465.

MAY, DR. F.—Taxe de 1881, montant à 3c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, Clio et Erato, désignée comme [illegible] de l'îlet No. [illegible].

MAY, DR. F.—Taxe de 1881, montant à 3c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, Clio et Calliope, désignée comme un-huitième de l'îlet No. 488.

MAY, DR. F.—Taxe de 1881, montant à 3c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Salcedo, Clio et Calliope, désignée comme un-huitième de l'îlet No. 506.

MAY, DR. F.—Taxe de 1881, montant à 3c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lopez, Salcedo, Clio et Calliope, désignée comme le huitième de l'îlet No. [illegible].

MAY, DR. F.—Taxe de 1881, montant à 3c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rendon, [illegible], Clio et Calliope, désignée comme le huitième de l'îlet No. 518.

MAY, DR. F.—Taxe de 1881, montant à 3c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Euphrosine, Hagan, [illegible] et Calliope, désignée comme le huitième de l'îlet No. [illegible].

MAY, DR. F.—Taxe de 1881, montant à 3c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clark, Washington, Hagan et Calliope, désignée comme le huitième de l'îlet No. 521.

MAY, DR. F.—Taxe de 1881, montant à 3c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Clark, Washington, Genois et Clio, désignée comme un-huitième de l'îlet No. 522.

MAY, DR. F.—Taxe de 1881, montant à 3c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clark, Euphrosine, Genois et Calliope, désignée comme un-huitième de l'îlet No. [illegible].

MAY, DR. F.—Taxe de 1881, montant à 3c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, [illegible] district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné [illegible] Washington [illegible].

MAY, D[illegible]—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Une p[illegible] certain îlet de terre, ensemble avec [illegible] qui s'y trouvent, située dans le [illegible] district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] l'îlet borné par les rues Euterpe, [illegible] et Washington désignée comme un [illegible] de l'îlet No. [illegible].

McBUTCHION, MME A. H.—Taxe de 1881, montant à $84 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Prytania, Jackson et Joséphine, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'îlet No. 216, les dits lots No. 13 et 14 mesurent 62 pieds de face à la rue St. Charles sur 117 pieds de profondeur.

McDERMOTT, THOMAS—Taxe de 1881, montant à $16 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Septième, Prytania et Sixième, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 219, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 63 pieds de face à la rue St. Charles sur 115 pieds de profondeur. Le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues St. Charles et Septième.

McCULLEN, HENRIETTA—Taxe de 1881, montant à $4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues St. Denis, St. Patrick, Harmonie et Septième désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'îlet No. 281, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 58 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 121 pieds.

McCOMB, JNO. P.—Taxe de 1881, montant à $3 00
Deux certains lots et une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philippe, St. Patrick, St. Denis et Première, désignés comme lots Nos. 8 et 10 et une portion des lots Nos. 7 et 9 de l'îlet No. 298, les dits lots Nos. 8 et 10 et la portion des lots Nos. 7 et 9 mesurent 30 pieds de face à la rue Philippe sur 86 pieds de profondeur.

McCAFFREY, MME PAT.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, St. Patrick, St. David et Philippe, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 300, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 91 pieds.

McCARTHY, CHRIS. F.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Howard, Liberté et Deuxième désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 329, le dit lot No. 9 mesure 36 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 128 pieds. La portion de devant du dit lot forme l'encoignure des rues Première et Howard.

McCARTHY, CHRIS. F.—Taxe de 1881, montant à $9 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Howard, Liberté et Deuxième, désignés comme lots Nos. 11, 12 D et 13 de l'îlet No. 329, les dits lots Nos. 11, 12 D et 13 mesurent 75 pieds de face à la rue Première sur 128 pieds de profondeur.

McCARTHY, CHRIS.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Première, Freret et Philippe, désignée comme une portion des lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 345, la dite portion des lots Nos. 9 et 10 mesure 60 pieds de face à la rue Première sur 97 pieds de profondeur; la dite portion du lot No. 9 forme l'encoignure des rues Première et Howard.

McCARTHY, CHRIS.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Howard, Première, Freret et Seconde, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 314, le dit lot No. 22 mesure 29 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de [illegible] pieds.

McGEE, JOHN—Taxe de 1881, montant à $9 00
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annonciation, Joséphine et Chippewa, désignée comme un demi du lot No. 10 de l'îlet No. 73; le dit demi lot du No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds.

McDERMOTT, THOS.—Taxe de 1881, montant à $10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Annonciation, Laurel et Quatrième, désigné comme le lot No. 23 de l'îlet No. 96; le dit lot No. 23 mesure 26 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 102 pieds.

McADAM, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à $84 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Constance et Laurel, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 115, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 59 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 128 pieds.

McCERREN, SUC. GEO. W.—Taxe de 1881, montant à $14 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Constance et Magasin, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 120; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 150 pieds.

BAKER, MME JAMES—Taxe de 1881, montant à $36 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Harmonie, Chestnut et Pleasant, désignés comme lots Nos. 10, 11, 12 et 13 de l'îlet No. 180, les dits lots Nos. 10, 11, 12 et 13 mesurent 120 pieds de face à la rue Coliseum sur 112 pieds de profondeur, le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Coliseum et Harmonie.

McGEE, JOHN—Taxe de 1881, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Felicity et St. André, désignés comme les lots C et D de l'îlet No. 39; les dits lots C et D mesurent 51 pieds de face à la rue Rousseau, sur une profondeur de 60 pieds.

McCARTHY, CHRIS—Taxe de 1881, montant à $42 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Première, Freret et Seconde, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No. 344; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 128 pieds, les dits lot Nos. 2, 3 et 4 mesurent 96 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 128 pieds, les dits lots No. 1 forme l'encoignure des rues Howard et Première.

McGOEY, PATK.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Willow, Joséphine, Claiborne et Jackson, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 308, le dit lot No. 1 mesure 29 pieds de face à la rue Willow, sur une profondeur de 110 pieds, le dit lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 110 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Willow et Joséphine.

NORCROSS, G. C.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Sixième et Washington, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 58, le dit lot No. 14 mesure 42 pieds de face à la rue St. Thomas sur 158 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEO. C.—Taxe de 1881, montant à $6 60
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Washington et Sixième désignée comme une portion du lot No. 16 de l'îlet No. 185, la dite portion du dit lot No. 16 mesure [illegible] pieds de face à la rue Chestnut sur [illegible] pieds de profondeur.

NATHAN, MME GEO.—Taxe de 1881, montant à $7 60
Une portion de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Liberté, Howard et Philip désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No. 326, les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 62 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds.

NUGENT, MME MARY—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Jackson, Howard, Liberté et Philip désignés comme lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 de l'îlet No. 326, les dits lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 154 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 128 pieds, le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jackson et Howard.

OBERHART, JACOB—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, St. Denis, St. Patrick et Troisième désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 286, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Seconde sur 120 pieds de profondeur.

ORPHAN BOYS' HOME—Taxe de 1881, montant à $28 30
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, St. Thomas et Joséphine désignés comme lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 18 et 19 de l'îlet No. 64, les dits lots Nos. 6, 7, 8, 9, et 10 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur, le dit lot No. [illegible] mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur [illegible] pieds de profondeur, les lots Nos. [illegible] mesurent 128 pieds de face à la rue [illegible] sur 120 pieds de profondeur. Le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Jackson et Chippewa.

PATTERSON, CHAS. [illegible], ETAT DE LA LOUISIANE—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Jackson, Willow et Clara, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. [illegible] le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Joséphine sur 100 pieds de profondeur.

PICKLES, HY.—Taxe de 1881, montant à $9 60
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Locust, Philippe et Freret désignés comme lots Nos. 9 et 8 de l'îlet No. [illegible], les dits lots Nos. 9 et 8 mesurent 62 pieds de face à la rue Première sur 91 pieds de profondeur.

O'CONNOR, MME J.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Seconde, Laurel, Première et Constance désigné comme l'arrière du lot No. 10 de l'îlet No. 111, le dit arrière du lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Seconde sur 100 pieds de profondeur.

PARODI, DOMINIQUE—Taxe de 1881, montant à $9 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Conery, St. Charles, Prytania et Sixième, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 218, le dit lot No. 7 mesure 33 pieds de face à la rue Conery sur 120 pieds de profondeur.

POPULUS, MME C.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Harmonie, St. David et Septième, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 310 le dit lot No. 22 mesure 28 pieds de face à la rue Liberté sur 82 pieds de profondeur. Le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Liberté et Howard.

PRAGER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Rampart, Franklin, Felicité et St. André désigné comme lot No. 31 de l'îlet No. 296, le dit lot No. 31 mesure 30 pieds de face sur 102 pieds de profondeur.

FRAGER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $27 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Rampart, Franklin, Felicité et St. André, désignés comme lots Nos. 372, 374 et 80 de l'îlet No. 296; les dits lots Nos. 372, 374 et 80 mesurent 35 pieds de face sur 102 pieds de profondeur.

PAGE, JNO.—Taxe de 1881, montant à $13 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Chestnut, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 185, le dit lot No. 5 mesure 129 pieds de face à la rue Coliseum sur 128 pieds de profondeur.

PIERSON, MME JAS. L.—Taxe de 1881, montant à $21 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Camp, Chestnut et Première désignée comme une portion de terre de l'îlet No. 169, la dite portion de terre mesure [illegible] pieds de face à la rue Seconde sur 125 pieds de profondeur.

QUCANDER, Vve LAURENCE—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Phillip, Howard, Freret et Première désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 344, le dit lot No. 13 mesure [illegible] pieds de face à la rue Phillip sur une profondeur de 110 pieds.